Les **CTT Nugerol-Landeron et La Côte Peseux** ont le plaisir de vous inviter aux

Championnats ANJTT individuels 2017-2018

Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017

Centre sportif « Les deux Thielles » au Landeron

Séries prévues et horaire

Heure	Samedi 25 novembre 2017	Dimanche 26 novembre 2017
07h30	***Ouverture de la salle***	***Ouverture de la salle***
08h00	Double garçons U11-U13 (système KO) Double garçons U15 (système KO) Double garçons U18 (système KO) Double filles U11-U18 (système KO)	Double open D (système KO) Double open C (système KO)
09h00	Double mixte jeunesse (système KO)	Simple open C (système KO)
09h30	Simple garçons U11-U13 (poules) Simple garçons U18 (poules) Simple filles U11-U18 (poules)	Double dames (système KO)
10h30	Simple open O40 (poules) Simple open O50-O70 (poules)	Double open A/B (système KO) Simple open D (système KO)
11h00	Simple garçons U15 (poules)	Simple dames B/C/D (système KO)
12h00		Simple open B (système KO)
12h30	Double open E (système KO)	Double mixte (système KO)
13h00	Double open O40-O70 (poules)	
13h30		Simple open A (système KO)
14h00	Simple open E (système KO)	

Les horaires indiqués sont indicatifs. En fonction du déroulement des championnats, les séries peuvent débuter après l'heure prévue.

Généralités

Les championnats ANJTT individuels se disputent selon la formule suivante :

Simples garçons U11-U13-U15-U18, simple filles U11-U18 et simples O40 et O50-O70

Jusqu'à 3 inscrits : série annulée ou regroupée.
Dès 4 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe.

Double O40-O70

Jusqu'à 3 inscrits : série annulée.
De 4 à 8 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe.
Plus de 8 inscrits : tableau à élimination directe.

Pour toutes les autres séries

Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée.
Dès 4 inscrits : tableau à élimination directe.

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

Règlement :

- Samedi : Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire à deux simples et deux doubles + double mixte jeunesse.
- Dimanche : Chaque joueur/joueuse peut s'inscrire à deux simples et un double + mixte.
- Un joueur/joueuse peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. ***Un joueur/joueuse D1 ou D2 ne peut pas participer à la série C*.**
- Les dames **peuvent** s'inscrire dans les séries « Open » mais devront choisir, le dimanche, entre faire deux séries Open ou une série Open + Dames B/C/D.
- Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants à l'exception de la série open A qui se jouent en quatre sets gagnants.
- Un joueur/joueuse peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **ou** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien (à condition d'avoir un partenaire de la catégorie supérieure). ***Un joueur/joueuse D1 ou D2 ne peut pas participer à la série double C*.**
- ***Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront médaillés.***

Balles officielles	Balles plastiques blanches 3 étoiles, agrées ITTF, fournies par les joueurs. Possibilité d'acheter des balles sur place.
Nombre de tables	16
Juge-arbitre	Olivier Schwab
Arbitres	Aliakbar Kamrani Aryian (samedi) Besnik Hyseni (dimanche) Delon Michel (samedi et dimanche)

Finances d'inscription	Série A	Fr. 10.-
	Toutes les séries simples	Fr. 8.-
	Séries doubles, par joueur / joueuse	Fr. 7.-
	U11, U13, U15, U18 : toutes les séries	Fr. 5.-
	Taxe STT (valable pour les 2 jours)	Fr. 4.-

Inscription Les listes d'inscriptions devront être validées par internet, jusqu'au vendredi 18 novembre, 24h00 sur https://pyngpong.info/regform/?evt=ANJTT2017

Pour les responsables techniques de club, il y a un petit logo en forme de trèfle en haut à droite du formulaire d'inscription qui permet de saisir très rapidement les inscriptions pour les joueurs du club, sans avoir à le faire par joueur comme dans le mode « inscription normale ».

Tirage au sort	Mardi 21 novembre 2017 à 20h chez Olivier Schwab.
Paiement	Par bulletins de versement envoyés aux clubs.
Informations diverses	Tenue officielle selon le règlement STT.
Absence excusée	Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00), au plus tard jusqu'au vendredi 24 novembre 2017 (avant 19h00)
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT **(frais d'inscription + Fr. 20.-)**
Bar	Petite restauration et boissons chaudes/froides à prix attractifs.

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.

CTT Nugerol-Landeron et La Côte Peseux, septembre 2017